

**La prévention spécialisée  
aux côtés de la grande exclusion**  
Des témoignages et des possibles

C'était un défi lancé à la prévention spécialisée en 2011 par le conseil général des Bouches-du-Rhône : évaluer la faisabilité d'une intervention sociale dans les campements roms qui se multipliaient sur l'ensemble du département. Les intervenants y sont allés, ils ont accompagné des familles et ont démontré, dans un même mouvement, leur potentiel éducatif et les ressources de ces migrants.

L'intervention a pris fin en 2015 faute de financements et en 2017, suite à une journée informelle d'échanges de pratiques avec des équipes de la région parisienne, s'est fait jour l'envie (le besoin) de consigner dans un *Cahier de l'addap*, le choc premier, les doutes mais aussi la faisabilité de ce travail et ses conditions. Cette publication s'est donné pour objectif de transmettre la pratique dans un parler vrai et accessible ; elle accueille aussi bien les réussites que les erreurs et laisse une juste place aux ressentis d'intervenants toujours à la recherche de cette « bonne distance » qui fluctue d'une situation à l'autre et semble parfois s'éloigner... pour mieux revenir ensuite.

Trois voix racontent sans viser l'exhaustivité, au fil des campements, des souvenirs et des émotions, sans nier les limites ni les freins mais en donnant à voir des possibles. Nous vous remercions de partager ce document avec nous et remercions les intervenants de cet engagement car il n'est jamais anodin de se dévoiler ainsi.

*Geneviève Casanova*



**Groupe addap13**  
éduquer dans la rue

# les **CAHIERS** du **Groupe** **addap13**

## ▶ GENÈSE D'UNE INTERVENTION

## ▶ LA PHASE DE DIAGNOSTIC

## ▶ DES PAROLES DE TERRAIN

▶ **AHMED**

▶ **MURIEL**

▶ **IOANA**

## ▶ EN GUISE DE CONCLUSION

▶ **CONDITIONS DE FAISABILITÉ DE CETTE INTERVENTION**

▶ **LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE EST LÉGITIME DANS CES ESPACES**

▶ **LA CLEF DE L'INTÉGRATION, C'EST LE DIFFUS**

▶ **UNE PRATIQUE SPÉCIFIQUE ?**



## GENÈSE D'UNE INTERVENTION

En mars 2011 le Conseil général des Bouches-du-Rhône, par le biais de sa Direction de l'enfance, sollicite l'addap13 pour évaluer la situation des « campements roms » sur l'ensemble de ses territoires d'intervention dans le département de manière à vérifier la faisabilité d'une intervention sociale (en synergie avec les structures intervenant auprès de ces publics, principalement des associations caritatives et militantes). Étant entendu qu'une intervention de la prévention spécialisée ne se déclinerait pas sous l'entrée « nationalité » mais sous l'angle des besoins repérés (situation des enfants, accès aux droits, conditions d'habitat, etc.), conformément aux textes régissant la protection de l'enfance, à la Convention internationale des Droits de l'Enfant, et à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Les éducateurs mandatés sur cette mission avaient donc pour objectifs premiers de repérer les lieux de vie, recenser le nombre de familles et d'enfants, évaluer les besoins, identifier les structures publiques ou privées présentes auprès de ces populations et proposer des interventions sur la base d'un partenariat.

Dans un premier temps, ces éducateurs sont passés régulièrement, selon leur pratique habituelle (travail de rue, présence sociale) sur les lieux « visibles » : bidonvilles, trottoirs, ponts d'autoroute... et par la suite, grâce aux rencontres avec la population et les associations caritatives et humanitaires, ils sont allés vers les lieux que nous qualifierons « d'invisibles » : squats cachés, espaces clos ou en friche par lesquels on ne passe jamais. Ils ont observé :

- Une population regroupée par familles : présence importante d'enfants.
- Une population majoritairement originaire de Roumanie.
- Un habitat précaire : problèmes d'isolation et de promiscuité.
- Des conditions d'hygiène déplorables : très rares accès à l'eau potable.
- Une forte implication d'organisations humanitaires et caritatives.
- Peu d'intervention sociale professionnalisée.
- Peu d'enfants scolarisés.
- Une priorité donnée au logement et à la recherche de nourriture.
- Le rejet et l'exclusion subis par cette population. (« Les images de ce bidonville et de la précarité subie par ses occupants renvoient les habitants des alentours à leur propre vécu et certains réagissent en rejetant ces *nouveaux venus*. »)



## LA PHASE DE DIAGNOSTIC

Cette mission a sans nul doute soulevé bien des questionnements chez des professionnels rompus à la précarité des quartiers prioritaires (politique de la ville) mais peu familiers de la réalité des bidonvilles et du contexte juridique régissant cet habitat et ces migrants (occupations illicites, mesures transitoires...). Dans cette première phase il s'agissait d'adopter une posture volontairement distanciée, comme on le fait pour un diagnostic de terrain, de manière à se laisser le temps de comprendre et de construire une grille de lecture appropriée. De fait cette posture s'est avérée très rapidement intenable au vu des réalités rencontrées. « Malgré notre expérience de la rue en tant qu'éducateurs et notre habitude de travailler avec un public en difficulté, la situation extrêmement précaire des Roms et le fait de *vivre* une expulsion nous ont particulièrement touchés. D'observateurs passifs nous sommes passés à une posture d'acteurs et avons commencé notre travail d'accompagnement auprès des familles. »

- Présence au moment des expulsions.
- Participation à des opérations de nettoyage de terrains insalubres.
- Contacts avec les intervenants présents sur les lieux et réunions avec d'autres travailleurs sociaux (MDS, PMI, centres sociaux).
- Accompagnements et orientations vers les services sociaux et les acteurs de l'humanitaire, du caritatif...
- Travail avec les services pénitentiaires d'insertion et de probation.
- Sur le 10<sup>e</sup> arrondissement de Marseille, réalisation d'animations.

« [Pour ce faire] nous nous sommes appuyés sur les modes opératoires que nous utilisons tous les jours avec notre public, dans le cadre de notre intervention de prévention spécialisée : présence sociale, écoute, libre adhésion, accompagnement, *faire avec*, animations et mise en réseau. »

## DES PAROLES DE TERRAIN

**AHMED,**

*éducateur spécialisé, a participé à ce premier diagnostic (sur les quartiers sud de Marseille) et a travaillé ensuite auprès de la population rom.*

### Une motivation ?

« Au début je ne voulais pas y aller. »

Je me sentais peu concerné par cette mission, dans le fond je me disais qu'il n'y avait pas grand-chose à faire auprès de ces familles qui emmenaient leurs enfants mendier au lieu de les mettre à l'école. À quoi bon ? J'en étais là, mes collègues m'incitaient à y aller, et un jour je me suis dit que mon discours était une forme de racisme. Ce constat m'a déstabilisé, ce n'était pas moi. J'ai fini par accepter la mission, sans doute pour être au clair sur mes représentations, et puis trois mois de diagnostic ce n'était le bout du monde, ça n'engageait à rien.

Aujourd'hui il me semble que j'aurais du mal à revenir en prévention spécialisée auprès des jeunes de 11 à 21 ans vivant dans les quartiers sensibles, comme si l'essentiel était ailleurs. Je suis persuadé que je serais différent, il me semble que je serais plus exigeant avec les jeunes, à vrai dire j'ai un peu de mal à l'imaginer.

Le contact avec la grande pauvreté évidemment bouscule des repères. Au début mon propre confort de vie me pesait : c'est difficile, vous êtes chez vous, vous prenez une douche, vous vous servez une boisson fraîche, et au campement les enfants n'ont pas d'eau pour se laver ; il faut un peu de temps pour rétablir la séparation symbolique qui permet de travailler, parce que leur vie est ainsi, la mienne est différente et de ma place je peux faire des choses avec eux pour produire du changement. On le fait mais ça bouscule.

« Je voudrais rester avec eux tant qu'il y aura des campements. »

Je dis que je voudrais rester dans les campements tant qu'il y aura des campements et qu'ensuite je pourrai arrêter. Mon but c'est que plus personne, dans ce pays qui est le mien, ne vive dans ces conditions, et je le dis aux Roms avec lesquels je travaille : « je ne veux plus voir de campements ici ». Autant pour la population qui y vit, que pour le pays où je vis. Avec ces campements quelque chose de bien commun est abîmé.

Spontanément je dirais que je suis encore plus engagé depuis que je travaille avec les Roms dans les campements. Mais je ne sais pas exactement ce que je veux dire parce que je fais mon travail, pas plus. Récemment dans le cadre d'un processus

d'insertion, nous avons logé une famille à l'hôtel et puis ça ne fonctionnait pas, il a fallu leur dire qu'on renonçait pour l'instant et c'était difficile parce que cela signifiait que ces personnes retournaient dans la rue. Eh bien je l'ai fait, c'est mon travail et je le fais. Quand je parle d'engagement, c'est plutôt quelque chose de l'ordre du ressenti, quelque chose m'engage je ne peux le dire autrement. »

## Je considère être resté en prévention spécialisée

Je vais vers les gens, dans leurs lieux de vie, sans mandat nominatif, administratif ou judiciaire. Ma légitimité me vient de la commande publique (protection de l'enfance, insertion, accès aux droits...) et de l'adhésion du public aux modalités d'accompagnement que je propose à partir de la confiance que j'ai établie.

## La phase d'implantation, la présence sociale

« Vous êtes le premier Français à me parler. »

Dès le début nous avons été très bien accueillis. Il y avait très peu de demandes et nous ne proposons rien, comme il est de règle dans une phase de diagnostic. De manière générale la prévention spécialisée propose surtout de la présence dans la phase d'implantation. Aussi ce mode d'interaction nous est-il familier. Nous avons vu des gens misérables, qui ne demandaient pas grand-chose et nous remerciaient de notre passage. Je me sentais un peu inconfortable quand ils me remerciaient ainsi car nous n'avions rien fait. « Vous êtes le premier Français à me parler », cette réponse disait tellement bien leur exclusion qu'elle me prenait de plein fouet.

« Je vais pouvoir garder sur moi une photo de ma fille. »

Lors de ces premiers passages, je demandais aux gens l'autorisation de les prendre en photo, je faisais des photos des enfants, je les imprimais et je les leur apportais. Je faisais des tirages couleur sur des feuilles au format A4 pour qu'ils puissent les agraffer dans leur cabane. Et puis un jour j'ai apporté des photos au format carte d'identité et les gens étaient très contents. Ils ont dit qu'ainsi ils pourraient les mettre dans une enveloppe et les envoyer à leur famille, et aussi : « comme ça, je vais pouvoir garder sur moi une photo de ma fille. » Ils étaient vraiment contents. C'était mon premier lien avec eux, leur rendre ainsi en quelque sorte une image d'eux-mêmes et de leurs enfants était ma manière de reconnaître une valeur à leurs vies, leurs enfants. C'était une forme d'égalité qui se moquait de la barrière de la langue.

## Des lieux de vie

« Le bidonville est un village. »

Il y a un temps d'adaptation bien sûr. D'abord on voit des cabanes en planche, on marche sur de vagues passages embourbés, on sent l'odeur d'une misère que l'on ne connaissait pas, c'est un déphasage. Mais ensuite lorsqu'on entre en contact avec les personnes qui vivent là, on voit des maisons derrière les cabanes, on observe les déplacements d'un sentier à l'autre et ils deviennent des rues, on intègre qu'il n'y a pas d'eau, qu'il n'y a pas d'électricité. Cela ne revient pas à dire que l'on trouve cela normal mais signifie que l'on considère cet environnement en tant que lieu où des personnes sont présentes, des couples, des familles, des enfants pour qui, dans le meilleur des cas (c'est-à-dire sans expulsion), c'est l'horizon de chaque matin et de chaque soir. Le bidonville est devenu quartier, avec des heures et des endroits plus adaptés que d'autres à la rencontre avec le public. Ces conditions de vie ne sont pas acceptables, et c'est d'ailleurs la raison de notre présence, mais y entrer chaque matin comme on entrait dans un quartier c'est paradoxalement reconnaître aux gens qui y vivent leur dignité d'habitants, leur autonomie et leurs capacités d'être sujets dans l'accompagnement que nous allons leur proposer.

Très vite j'ai dit que le bidonville était un village. Certains partenaires n'approuvent pas cette qualification. Ils ne retiennent que bidonville, précaire et instable. Des cabanes éphémères ne sauraient être un village. Un jour j'ai eu l'occasion de croiser des architectes qui ont nommé devant moi les éléments du campement en disant : « là c'est le boulevard, avec sa grand-place (...) autour ce sont des rues, etc. ». Ces échanges avec eux m'ont en quelque sorte autorisé à continuer à appeler le bidonville *un village, un quartier*. Dans ce campement les familles, issues de trois villages, s'étaient regroupées par village. Il y avait trois parties et en effet l'ensemble formait une structure traversée par une rue centrale. Ces familles ont été évacuées et ont reconstitué un lieu de vie dont la structure était différente mais gardait le regroupement par village avec plusieurs rues et des petites places. Le boulevard central avait disparu... parce que les occupants avaient dû s'adapter à la configuration des lieux.

Moi j'ai besoin d'un quartier d'intervention. J'arrive sur des milieux de vie constitués que je considère comme tels à partir du moment où des gens y vivent. Parler de village est ma manière de reconnaître à ces familles leur capacité à vivre en société, à s'organiser. Le paysage est mouvant : au départ d'un regroupement il y a d'abord des tentes, ensuite seulement les gens partent chercher du bois pour fabriquer des socles qui les isolent du sol... Au début vous ne vous rendez pas compte de cela, vous voyez indistinctement la misère et l'inachèvement ; au fil du temps et des expulsions, vous repérez ces changements, vous les décryptez.

### La libre adhésion, la présence

En prévention spécialisée, nous n'abordons pas les problématiques de manière frontale : notre entrée c'est le contact et non le « problème ». Dire d'entrée : « tu dois aller au collège » ou même : « pourquoi tu n'y vas pas ? », cela ne produit rien. Nous demandons : « comment ça va ? », tout simplement. Nous construisons une relation à la faveur de laquelle le jeune abordera la question, ou bien nous-mêmes, mais plus tard.

« La présence bienveillante et la disponibilité produisent des effets »

La grande misère et l'exclusion du droit commun peuvent inciter un travailleur social à procéder différemment : je travaille avec des familles dont les droits à l'AME (Aide médicale d'Etat) ne sont pas ouverts et il est urgent que ces gens se soignent. Au début je propose donc cette démarche à toutes les familles et au bout d'un certain temps, je me rends compte que certaines vont chercher leur carte, mais d'autres non. La nécessité de l'adhésion du public s'impose, grande misère ou pas.

Quelqu'un me dit : « je ne veux pas aller dans un appartement ». Je continue à le saluer tout en lui disant que je ne suis pas d'accord, ni comme travailleur social ni comme citoyen, parce que je ne veux pas voir se multiplier les campements, je ne veux pas que des gens s'installent dans ce type de vie, je ne veux pas voir ça dans ma ville. Plus d'un an passe ainsi, à nous dire « bonjour » ou « bonsoir » et un jour ce monsieur est revenu demander une insertion par le logement. D'autres familles avaient été insérées et il avait changé d'avis. Mon positionnement avait été très clair mais j'étais resté dans une attitude bienveillante, j'étais toujours présent, je le saluais, et cette manière de signifier que le lien était suspendu mais non rompu, lui laissait la place de revenir.

**C'est la demande du public et non celle du travailleur social qui conditionne le possible.**

Décidément j'en resterai aux fondamentaux de prévention spécialisée : la présence bienveillante et la disponibilité produisent des effets. Je suis là, j'écoute, je fais des propositions en laissant aux familles le temps d'y venir à leur rythme, ou de ne pas y

venir. Je continuerai à *agir avec* sans systématiser, au nom de la grande misère, un *agir pour* qui ne se révèle pas efficient.

## Les revenus du travail

« Pardonne-moi mais je mendie. »

Ils disent : « on s'en va maintenant, on part travailler » ou bien « je vais bosser » ou « je travaille ». À mes débuts je croisais un homme qui parlait ainsi *travailler* et je lui demandais ce qu'il faisait. Il ne me répondait jamais précisément, « je travaille » répétait-il, et moi j'ai continué, à plusieurs reprises je lui ai demandé quel travail il faisait. À la fin un jour il m'a dit : « pardon, pardonne-moi mais je mendie », il demandait à être pardonné. Je mesurais la maladresse que j'avais commise en insistant et je ressentais sa crainte que cette découverte ne mette à bas la relation qui était en train de se construire entre nous. J'en ai été profondément meurtri. Ce jour-là j'ai été bousculé.

Au demeurant, sur les campements où je suis intervenu, les gens vivaient davantage du glanage dans les poubelles de métaux et d'objets à revendre, que de mendicité. Mais une fois, une jeune maman parlait mendier avec un enfant trop jeune pour aller à l'école. Elle m'a dit : « je n'ai personne pour le garder, alors je le prends avec moi ». La frontière entre maltraitance et attention à l'enfant était tout d'un coup bien trouble. Cette jeune femme ce matin-là parlait d'évidences, de responsabilité et finalement d'éducation ; je m'éloignais des représentations que j'avais pu avoir avant d'accepter la mission auprès de ces gens qui mendient avec leurs enfants.

## Des dignités

« Droits dans leurs bottes. »

Les femmes maintiennent les cabanes dans un état de propreté bien souvent étonnant : lorsqu'elles sont vraiment sales, en général c'est que l'on se trouve chez « les plus pauvres parmi les pauvres », comme je les qualifie. Les gens vous invitent à boire un café et ils vous montrent comment ils lavent la tasse dans laquelle ils vous le serviront. Il y a tout un langage des gestes pour assurer le visiteur de l'hygiène... ou de la qualité d'être civilisés de ses hôtes ? Il y a de l'humilité dans ce comportement mais aussi une assurance digne qui m'a bousculé.

« Droits dans leurs bottes », finalement c'est cette expression qui me vient lorsqu'un centre social, qui a beaucoup de restes de repas, me propose de la paëlla. Les Roms ne consomment pas de fruits de mer, personne n'en mangera et pourtant ils manquent de tout. Ils vont chercher de la viande dans les poubelles des supermarchés. Périmée ? Oui, et ils la passent sous de l'eau de javel, mais les fruits de mer ils n'en mangent pas.

## Les expulsions

« Ils sont en vrac. »

Pendant la phase d'implantation, un des campements a été évacué et nous nous sommes trouvés vivre cela à leurs côtés. Là se passait quelque chose que j'ai vu ensuite bien d'autres fois et à chaque fois je dis qu'ils sont « en vrac ». Leur vie bascule, elle est en suspension, sans lieu, sans abri. Ce sont des temps où le travail social est en suspens parce que le projet de vie est en suspens. La seule réalité est l'urgence de la mise à l'abri : et une journée sans travailler, une journée à fabriquer un abri, est une journée sans argent, un soir où il n'y aura rien à manger. C'est cela une expulsion.

J'ai été à leurs côtés cette première fois et bien d'autres depuis. Mon intervention se focalise alors sur l'activation de l'humanitaire et le repérage des dangers ; nous aussi nous sentons en vrac et suspendons l'action. On constate des phénomènes d'alcoolisme.

## Protection de l'enfance

Une maman accouche à l'hôpital, je me charge de la sortie de la mère et de l'enfant, je les ramène *chez eux*. Comment un éducateur accepte-t-il de dire à un nourrisson : « bienvenue chez toi ! », quand ce chez-soi est un bidonville, une cabane sans eau ? Au nom du droit de l'enfant à vivre en famille certes, mais ça bouscule.

« Un nourrisson vient de naître à l'hôpital, je le ramène chez lui, dans le bidonville. »

Les enfants des campements ne sont pas bien logés, parfois ils ne sont pas lavés, souvent ils ne sont pas scolarisés, et ils sont nourris d'une manière aléatoire.

Cela étant, en trois ans j'ai procédé à deux signalements (placements), dans la même famille, pour une situation très compliquée et des enfants se retrouvant dans une forme d'abandon. Le campement avait cherché à résoudre la question et m'avait demandé d'assister à une réunion : tous les propos ne m'étaient pas traduits et la décision était finalement de donner l'enfant à une autre famille avec laquelle il n'avait pas de lien de parenté. J'ai posé le cadre, « on ne donne pas un enfant », et j'ai accompagné le père biologique dans une demande de placement. Raconter cela c'est ma manière de dire que des choses leur paraissent possibles alors qu'elles ne le sont absolument pas pour nous. Mais c'est dire également que je n'ai pas signalé de maltraitance caractérisée depuis ces années.

J'ai dû modifier ma manière de considérer les choses à partir de la réalité de logements sans eau, de ménages sans revenus, etc. Je m'appuie sur le droit à vivre en famille, je regarde, j'apprends à apprécier les choses différemment... et surtout j'attends qu'il n'y ait plus de campements.

En revanche, je ne transige pas sur la scolarisation des enfants ou sur les mariages précoces : ils savent très bien les risques de signalement et l'impossibilité de concilier ces pratiques et le parcours d'insertion. Aborder la question frontalement ne produit pas d'effet, c'est pourquoi je parle de ma place et non à partir de ce que je pense ou ressens : je les accompagne vers l'intégration d'un cadre légal.

## Scolarisation

« Les mères réclament une attestation prouvant qu'elles ont fait la demande à l'école. »

La question de la scolarisation me paraît plus simple que ce que l'on entend : je n'ai pas rencontré là-dessus les réticences constituées que l'on suppose souvent. J'ai observé des parents très éloignés de l'univers scolaire, qu'ils avaient peu fréquenté et qui les traitait parfois très mal (dans les pays d'origine, certains étaient dans des classes regroupant des enfants roms et des enfants handicapés mentaux). Ces parents vivent dans l'urgence de la quête de nourriture et savent bien que leur lieu de vie est provisoire ; la scolarisation n'est pas leur obsession mais ils n'y sont pas opposés. En outre ils comprennent qu'en France la non-scolarisation empêche toute démarche d'insertion. Et puis ils disent : « si il, ou elle, va à l'école, j'aurai davantage de temps pour travailler. »

Nous les accompagnons et constatons les problèmes auxquels ils se heurtent : il n'y a *jamais* de place dans les écoles, et par la suite il peut y avoir des informations préoccupantes parce que ces enfants sont moins propres que les autres... Mais les mères réclament une attestation prouvant qu'elles ont fait la demande à l'école, un papier certifiant qu'elles sont en règle. De la même manière, la scolarisation peut continuer en collège une fois que l'on a expliqué le système des bourses. Et il me faut dire que les informations préoccupantes au motif que les enfants ne sont pas lavés me mettent dans une grande colère.



En revanche il est vrai que le mariage intervient très tôt et que le projet n'est pas de scolariser les enfants très longtemps. Pour cela je pense qu'il faudra du temps et il est probable que le changement viendra des enfants eux-mêmes.

Ce travail auprès de la population rom a connu des inflexions suite à la mise en œuvre de la circulaire interministérielle du 26 août 2012 et à la levée des mesures transitoires en janvier 2014. Quel impact sur le terrain ?

## Logement

« Dormir au sec quand vos parents sont dans une cabane les nuits où il pleut. »

J'ai vu le changement à partir de mars 2013 : quand il y avait une assignation (expulsion), en application de la circulaire du 26 août, la préfecture (DDCS) demandait une évaluation (diagnostic social). Les équipes de l'addap13 ont eu l'occasion de procéder à trois diagnostics pour trois lieux de vie. Autant d'occasions de faire des propositions d'insertion en lien avec le projet des familles (scolarisation, métier souhaité, composition de la famille, langue parlée...). Une fiche SIAO est renseignée pour demander un soutien permettant de trouver un logement. Ces dispositions ont rendu possible l'insertion par le logement (décidée par une commission préfectorale). En un an nous avons inscrit 43 familles dans un parcours d'insertion par le logement et à ce jour nous n'enregistrons aucun abandon.

Pour un ménage avec enfants, quitter le campement pour intégrer un CHRS c'est souvent laisser derrière lui les parents car c'est le ménage qui est hébergé, c'est ainsi. Accepter de dormir au sec quand votre père et votre mère sont dans une cabane, les nuits où il pleut, les jours de vent, c'est un choix difficile et qu'il est nécessaire d'accompagner. Certains le refusent, là encore l'essentialisation se heurte souvent à la réalité. Elles sont loin mes représentations, je fais mon travail, des familles y parviennent, et leurs appartements sont très bien tenus.

Alors, l'intégration, est-elle possible, n'est-elle pas possible ? Ces évaluations sociales sont-elles une bonne chose, ou une mauvaise chose ? De ma place de travailleur social, je me borne à redire que 43 familles ont été insérées : je voyais une possibilité de sortir des familles des cabanes, je l'ai fait et je ne le regrette pas. La seule modalité que je me suis imposée c'est de travailler les évaluations sur un mode collégial (avec Médecins du Monde, Rencontres tsiganes et Art Triballes). Il y avait là un verrou de sécurité, dans l'intérêt des familles et des professionnels.

## Insertion

« Ce ne sont pas des gens que leur vie a habitués à faire confiance aux institutions. »

Depuis janvier 2014, la Roumanie est devenue pleinement membre de l'Union européenne et ses ressortissants ont droit au travail et à la formation sans autorisation préalable. Je peux donc accompagner les plus de 25 ans qui le demandent dans l'inscription à Pôle emploi pour chercher du travail, ou bien une formation d'apprentissage du français. Quant aux 16/25 ans, je les accompagne dans l'inscription en Mission locale pour une formation à l'apprentissage de la langue française (ETAPS1), formation rémunérée.

Le fait d'être inscrit à Pôle emploi donne droit à rester sur le territoire français six mois (au lieu de trois) aux termes desquels, les personnes se trouvant sans emploi ni formation peuvent se voir notifier une obligation de quitter le territoire français (OQTF), comme tout ressortissant européen. En outre, toute personne ayant travaillé au moins 60 heures, ou suivi une formation rémunérée, peut prétendre à l'ouverture de droits (APL, prestations familiales, CMU...). C'est là que le travail d'intégration et d'autonomie prend tout son sens.

La vraie spécificité de ce public à ce stade c'est la grande misère et l'économie de survie qui dictent l'ordre des priorités. « Il faut avoir de quoi manger » efface tout le reste, et c'est en tenant compte de cette réalité que l'on aborde avec eux les choses de manière constructive.

« Il faut avoir de quoi manger » efface tout le reste.

Les parents ne sont pas opposés à une insertion de leurs enfants (des garçons surtout), mais ils me disent : « je ne peux pas renoncer aux 200 € qu'il gagne dans le mois. » Depuis la levée des mesures transitoires, les freins à l'insertion disparaissent lorsqu'on fait les comptes avec eux : la formation est rémunérée et les jeunes gens auront encore du temps pour travailler le week-end, soit 300 € + 100 € = 400 €. Les enfants entrent en formation. Le bouche à oreille ensuite fait le reste, une famille essaie, et les autres suivront.

Au début le principal problème est qu'ils ne croient pas tout à fait que cela soit vrai, il est plutôt là, dans mon expérience, le frein à l'insertion. Ce ne sont pas des gens que leur vie a habitués à faire confiance aux institutions. Il va sans dire que le succès de ces démarches suppose un accompagnement soutenu pour tenir le bon fil dans le labyrinthe administratif, et éviter par exemple les radiations administratives pour défaut de pointage.

### Présence, adhésion, accompagnement, accès au droit, milieu de vie, intégration, insertion, protection... mais quelle différence avec la prévention spécialisée ?

« L'entrée en relation se fait par la famille »

La grande différence dans ma pratique entre l'intervention classique de prévention spécialisée et ce travail auprès des Roms, c'est la clef d'entrée et le projet d'accompagnement qui en découle. En prévention, la mission est centrée sur le jeune, avec lequel on engage(ra) un accompagnement éducatif individualisé, alors que dans les campements, je travaille des projets à l'échelle familiale. C'est la famille qui porte les demandes (papiers, logement, scolarisation...) et nous sommes d'abord davantage dans un accompagnement social.

Pour autant ces différences, par la suite, ont tendance à être lissées. Lorsque l'on travaille, par exemple, auprès de familles dont les enfants sont en âge d'aller dans le secondaire, si l'on accompagne l'entrée en collège, on voit spontanément se construire des modalités individualisées d'accompagnement éducatif. Mais l'entrée en relation se fait par la famille et son projet de vie, ce qui est différent de ce que nous faisons habituellement.

### « Il y a des forces en marche : il faut les créer, et les solutions suivent. » Antoine de Saint-Exupéry

Dire que je travaille toujours en prévention spécialisée est ma manière d'affirmer qu'il est possible d'accompagner ces populations dans le cadre du travail social. Je travaille le projet des familles, les parcours de vie, l'insertion, je mets les gens en lien avec les structures et dispositifs permettant d'accéder aux besoins fondamentaux, mais je ne suis pas le pourvoyeur de ces biens ou services de première nécessité : je ne fais pas les dossiers de demande d'AME, j'accompagne vers l'assistante sociale. Je parlais d'engagement en commençant. Il y a engagement au sens de la conviction que révèle ma phrase : « tant qu'il y aura des campements, je resterai dans les campements. » L'éducateur en moi fait son travail « comme d'habitude » et le citoyen en moi s'engage par devers lui à rester là parce qu'il est convaincu qu'il faut tenir dans ces espaces, jusqu'à les abolir. Cela permet de continuer, quitte parfois à s'opposer à des décisions, parce que l'on doit continuer. Saint-Exupéry m'a fourni une devise pour dire cela : « Il y a des forces en marche : il faut les créer, et les solutions suivent. » C'est pourquoi je dis être encore plus engagé qu'avant. Une fois cela posé, j'arrive dans le campement et je travaille, « comme d'habitude » mais sur

cette base-là. Je me battrais pour rester et sans doute ce positionnement modifie-t-il quelque chose que les familles ressentent : je voudrais croire que cela renforce ma ténacité et les aide à s'obstiner elles aussi encore un peu plus dans la recherche de solutions.

## **MURIEL,**

*éducatrice spécialisée, intervient aussi auprès de cette population dans une autre ville du département.*

J'interviens sur la base d'un mi-temps et lorsque l'on me propose d'écrire quelque chose de ma pratique dans le cadre de cette mission, des tas de mots me viennent à l'esprit : injonction paradoxale, décalage, misère, dignité, colère, richesse, vie, tsiganes, culture, droits de l'homme, droits des femmes. Ils vont structurer à coup sûr mon écrit mais aucun d'entre eux cependant ne dit grand-chose de cette expérience où l'éducatrice que je suis se confronte parfois rudement en moi à la citoyenne. Aussi je les laisse de côté pour écrire tout simplement que cette mission n'est pas facile.

### **Des enfances**

La maman ne sait ni lire ni écrire, elle doit avoir 23 ans et, pour subvenir aux besoins de sa famille, elle s'absente du campement pour aller glaner dans les poubelles d'Aix-en-Provence de la nourriture et des objets qu'elle puisse revendre. Pendant ce temps, elle charge sa fille aînée de surveiller ses frères et sœurs. De ce fait quatre enfants de deux à huit ans, peu vêtus, sont livrés à eux-mêmes en plein hiver plusieurs heures par jour dans une cabane mal chauffée. Pourtant, cette femme ne maltraite en rien ses enfants, elle est aimante et je ne ferai pas d'information préoccupante, je ne signalerai pas de mise en danger, je quitterai le campement en laissant ces enfants à leur quotidien, leurs murs de planches abîmées et leur toit de bâches en plastique. Je prendrai cette responsabilité car je ne suis en rien légitime à priver cette fratrie et cette mère de leur vie familiale. Il n'empêche, ce n'est pas tout à fait facile.

Aide sociale à l'enfance, protection, Convention internationale des Droits de l'Enfant, que me suggèrent les textes ? De fait ils me rappellent que vivre en famille est un des droits fondamentaux de l'enfant. Pour autant la notion de relation d'aide s'est un instant brouillée et je me demande à quel moment cette maman pourra ressentir que la place des petites filles de huit ans est à l'école et qu'elles ne peuvent pas assumer une fonction de surveillance des plus petits, alors qu'elle l'a toujours fait, toujours vu faire.

### **Une misère**

La misère est davantage banalisée que je ne l'aurais cru décidément puisque tous les jours je vais dans ces campements où vivent des enfants et des familles, des nourrissons et des personnes âgées, dans des cabanes de fortune hiver comme été. Charge à moi de continuer à la voir, cette misère, de la supporter sans m'y habituer de manière à exercer ma mission et puis de rentrer chez moi prendre un bain chaud et un bon repas... Le fait d'être éducateur n'est pas un talisman qui indiquerait d'entrée la bonne distance. Manque de distance, au risque de sortir de mon cadre professionnel, trop de distance, au risque de ne plus voir, de ne plus percevoir... Il y a un point d'équilibre, le métier l'enseigne, je le trouve et je le garde mais ce n'est pas toujours simple.

« La misère est davantage banalisée que je ne l'aurais cru. »

L'école est une priorité, l'éducation est une marche décisive vers l'intégration, la

« Projet de vie, projet de survie, logiques souvent inconciliables. »

clef d'entrée dans la société d'accueil... oui mais pour ce parent-là en face de moi, ce matin-là, la priorité c'est sa survie et celle de ses enfants qu'il ne scolarise pas. Il ne comprend pas pour l'instant les démarches qu'il aurait à faire ni pourquoi. Pour l'instant il se démène du matin au soir, il se débrouille, que vont-ils manger ce soir ? Je reviendrai, il y aura un temps, un autre jour, mais je me sens un peu, comment dire, démunie, voire certains jours, décalée, à la limite du ridicule, je n'insiste pas, heureusement la prévention spécialisée nous l'enseigne. Ai-je rempli ma mission de protection de l'enfance aujourd'hui ? La prévention spécialisée n'aborde pas les problématiques de manière frontale mais part de la réalité des personnes, dont acte ; mais ce n'est pas toujours facile.

Ce père fait vivre sa famille grâce au ferrailage et je lui explique que, pour avancer dans un parcours d'intégration, une formation d'apprentissage du français est indispensable. Pôle emploi lui en propose une. Il veut bien faire tout ce qu'il faut, ce papa, mais comment va-t-il nourrir sa famille ? Pour l'instant je n'ai pas de solution. Projet de vie, projet de survie, logiques souvent inconciliables entre lesquelles je les vois quelquefois se débattre sans pouvoir apporter de solution, et ce n'est pas simple pour un travailleur social.

## Un métier

Cette misère extrême est bien étrange et dérangement, pourtant insidieusement c'est mon autre mi-temps qui peu à peu m'apparaît étrange. Mes collègues de prévention spécialisée parlent à bon droit de précarité, de discriminations et de la souffrance quotidienne côtoyée sur les quartiers défavorisés où nous intervenons. À bon droit, mais ces mots pour moi aujourd'hui signifient aussi (d'abord ?) une tout autre réalité. Décidément je vais pour l'instant laisser de côté ces mots généralistes qui me semblaient pourtant salvateurs, car aujourd'hui, je les trouve peu aidants, de désigner de la même manière des réalités très différentes.

Pour l'instant je poursuis et je m'interroge sur mon intervention, mon utilité, je vais continuer à déplacer le curseur de l'urgence et accueillir le fait que je suis bousculée, me centrer sur l'accueil que ces familles me réservent, expliquer, scolariser, aujourd'hui celui-ci, peut-être demain pour celui-là. Plus tard, je ferai un tri dans les mots. Peut-être.

**IOANA,**  
*a travaillé aux côtés d'Ahmed pendant cinq ans.*

*Roumaine, elle est arrivée en France à l'âge de 13 ans et se rappelle avoir côtoyé à Bucarest, dans son enfance, des élèves moins bien habillés que les autres et qui restaient au fond de la classe. Elle en avait été choquée. C'étaient des enfants roms.*

*Elle a d'abord travaillé dans le commercial et puis s'est reconvertie dans le social et a passé le diplôme de Chargé d'accompagnement social et professionnel (CNAM). Elle dit avoir l'impression que l'histoire des Roms est en train de changer avec cette mise en mouvement vers l'ancienne Europe de l'Ouest : « vos poubelles sont plus riches que les nôtres », disent-ils.*

Il y a maintenant quatre ans que je travaille avec cette population et j'ai davantage envie de parler d'eux que de mon travail. Je les trouve courageux, ils ont gardé leur langue, ils ne sont absolument pas dans le misérabilisme, ils balayent le sol en terre battue des cabanes et créent une vie familiale là où il ne peut pas y en avoir. La majorité des parents avec lesquels je travaille souhaite rester ici en France où ils pensent que leurs enfants auront un avenir. Ils les scolarisent sans réticence même si l'assiduité est parfois difficile en raison de leurs conditions de vie.

## Une posture

Parler de mon travail ne fait pas l'objet d'une préparation ni d'une modélisation, de la même manière que mon intervention, lorsque j'arrive sur un campement, n'est pas préparée. Ce n'est pas du vide mais c'est un espace, celui de la présence et de cet *aller vers*, sans proposition prédéfinie. C'est dans cet espace que la famille et moi écrivons une page, ou une histoire à épisodes, car nous suivons les familles d'un campement à un autre, l'histoire se déploie et les choses changent, des situations se débloquent. Parfois nous avons aussi l'impression de *tourner en rond* avec elles.

« Je fais partie de l'histoire de ces gens. »

Cet aller vers produit de la demande car toutes les personnes ne peuvent pas faire la démarche de se rendre vers un service, une plate-forme... toutes ces structures auxquelles de ce fait des situations échappent. Pour l'intervenant c'est une forme d'engagement différent, c'est entrer dans l'intimité des conditions de vie et partager d'autres formes de moments et d'émotions à travers le quotidien. Le fait qu'une relation existe avant l'émergence d'une demande et qu'elle se poursuive, en parallèle du travail afférent à cette demande, permet de traiter les choses différemment et de poser le cadre plus facilement, un peu comme dans la vie, d'une manière plus fluide en s'appuyant sur la relation créée. Je fais partie de l'histoire de ces gens dans la mesure où je partage des moments de vie, dans leurs lieux de vie, peut-être est-ce une des raisons de cet engagement que je ressens.

Je donne bien sûr des rendez-vous et l'accompagnement fait l'objet de programmations mais plutôt à court terme, je reste dans le rythme de leurs possibles à eux, forcément impactés par leur précarité. Ils vivent au jour le jour, il leur faut savoir ce qu'ils mangeront ce soir sans savoir parfois où ils dormiront demain. De ce fait, leur inscription dans des projets, la nécessité de se projeter, sont un peu irréalistes et plaquées.

« Nous ne mâchons pas nos mots avec eux. »

Bien sûr le fait que je parle roumain fait qu'on me parle davantage : « tu es des nôtres et tu nous comprends mieux ». On me confie des secrets : quand ils sont trop lourds, je préviens que je ne pourrai pas les garder mais je garde beaucoup de petits secrets. Nous partons d'un substrat commun et je peux faire passer des nuances, plus finement. De toute façon, nous ne mâchons pas nos mots avec eux et je leur dis ce que j'ai à leur dire, dans leur langue peut-être est-ce plus facile pour eux à entendre parce que je peux y mettre des nuances ?

Quand on se déplace avec eux on voit le regard des gens sur eux, qui portent une misère que l'on ne voit que dans les romans de Zola : les regards sont plutôt hostiles mais surtout ils sont interloqués. Je suis très frappée par ces poussettes dans lesquelles ils entassent les objets qu'ils récupèrent. Ils poussent devant eux un symbole de joie et d'avenir et cette poussette d'enfant devient symbole de la grande misère, comme s'ils étaient à rebours de la vie.

J'ai la possibilité d'articuler les accompagnements collectifs (familles et vie collective) avec des accompagnements individuels. Les femmes me parlent plus facilement de contraception bien sûr : quant aux mariages précoces, elles savent que je ne vais pas aux fêtes de ces mariages. Nous restons dans notre rôle d'accompagnement social et ne prenons pas position, même si parfois l'incompréhension nous habite.

## Des évolutions

Chez les familles que nous accompagnons depuis longtemps, on voit des évolutions. Une partie d'entre elles sont à présent installées dans une caserne et les enfants sont scolarisés : ils s'en sont occupés sans nous, cette démarche est devenue automatique, il y a là un véritable marqueur d'insertion sociale. Nous constatons qu'ils sont plus

« Bien sûr nous ressentons souvent de la colère et de l'usure. »

familiers avec l'environnement administratif, la demande d'AME, la domiciliation, etc. Ils disent : « on a compris qu'il y avait des solutions. » Nous donnons des repères simples : par exemple je préparais toujours avec les gens leurs rendez-vous et je leur conseillais de faire le trajet la veille pour être sûrs de bien arriver à l'heure. Je croise aujourd'hui des personnes qui le font encore, elles disent : « vous savez j'ai rendez-vous pour un travail, je vais aller repérer le trajet demain. » Ce n'est pas grand-chose ou c'est beaucoup, ce sont des jalons que nous avons posés et qu'elles ont gardés.

La route reste longue et il nous semble nécessaire que soient modifiés les cadres de référence de la prise en charge de ce public. J'en prendrai pour exemple la circulaire interministérielle qui a indéniablement ouvert des possibles... mais qui revient aussi à centrer l'intervention par référence aux expulsions sans solution d'hébergement alternative. Une famille peut, par exemple, vivre une expulsion sans bénéficier d'une proposition d'hébergement parce qu'elle n'en est pas encore là ; mais un peu plus tard elle aura scolarisé les enfants, mis en place des formations via Pôle emploi... sans se voir offrir de solution d'hébergement tant que le nouveau terrain qu'elle occupe n'est pas frappé d'expulsion... et nous aurons toutes les peines du monde à trouver une solution. Pour autant nous continuerons à participer aux évaluations sociales, même si elles reviennent à faire un choix parmi les familles. C'est parfois bien difficile mais nous sommes pragmatiques et activons les possibles.

L'abolition des mesures transitoires n'a pas encore tout à fait permis de traiter les Roms comme n'importe quelle autre population, comme si, de manière plus ou moins consciente, on avait du mal à activer vis-à-vis d'eux une logique de droit. Comme s'ils restaient accolés à la représentation d'une grande misère que l'on aurait essentialisée. La route sera encore longue d'ici que nous ne travaillions plus dans l'urgence systématique. Alors bien sûr nous ressentons souvent de la colère et de l'usure ; nous sommes très engagés, nous ne regardons pas nos heures, mais pour autant je n'aurais pas l'idée de participer à une manifestation aux côtés des grandes associations des droits de l'homme. En tout cas pas dans le cadre de mon travail, que je vis par ailleurs comme une forme de combat. Les bénévoles de leur côté font un travail remarquable mais ont parfois des problèmes de positionnement (allant jusqu'à donner de l'argent...). Leurs annonces sont parfois peu explicites ou maladroitement, ce qui nous demande de tout reprendre avec les familles, mais ils ont mis en place des soutiens scolaires, des alphabétisations pour les adultes (L'école au présent, entre autres). C'est tout à fait remarquable car les intervenants ne sont pas si nombreux autour de cette population.



## EN GUISE DE CONCLUSION

### Conditions de la faisabilité de cette intervention

Au terme de leur mission, Ahmed et Ioana exposent les conditions indispensables à leurs yeux pour qu'une intervention sociale agisse sur l'insertion de ces populations :

Pour ce qui dépend de notre accompagnement (écoles, Pôle emploi, Mission locale, médecins...) les projets se mettent en place de façon tout à fait satisfaisante mais le pivot central du travail avec les populations roms reste la question des expulsions, qui rythment leur vie et conditionnent leurs capacités à s'insérer. Il est inutile d'entreprendre les démarches relatives à une scolarisation si les familles sont sous le coup d'une expulsion ; dans ce cas il vaut mieux attendre et reprendre ces démarches au cas par cas, dans l'endroit, ou les endroits, où seront allées ces familles. L'expérience nous enseigne qu'il faut une fenêtre de stabilité dans le même espace de septembre à juin pour engager avec les familles ces axes de travail scolarité, emploi, santé, et donner leurs chances aux dynamiques d'insertion.

Nous avons pu travailler dans des conditions positives avec les services déconcentrés

de l'Etat et avons mesuré qu'il y allait de la réussite du projet. De fait ces familles ont du mal à se projeter, alors si nous-mêmes sommes dans l'incertitude du temps imparti, il devient irréaliste de penser l'intervention en termes de parcours d'insertion. Il n'est pas possible de scolariser des enfants trois fois dans une même année scolaire. Si nous avons fait les démarches mais qu'il y a eu un diagnostic et qu'une expulsion est possible, que faire ? Nous inscrivons ? Nous attendons ? Et que disons-nous aux familles ? Si les intervenants que nous sommes n'ont aucune information, nous perdons notre capacité à informer et décoder une société d'accueil dont le fonctionnement est opaque pour les migrants. Nous courons alors le risque de perdre des familles qui jugeraient que nous ne leur servons à rien.

Un autre frein est la saturation des dispositifs d'hébergement : suite aux évaluations sociales, des familles sont positionnées sur des listes d'attente et nous avons l'habitude de gérer l'attente avec elles... tout autant que les délais restent du domaine du raisonnable. Si le positionnement signifie deux ans d'attente sans garantie, là encore le crédit que nous avons construit auprès des familles sera en grand danger d'effritement : or c'est la base de notre relation et de notre légitimité concrète sur les campements.

Faute de quoi, restent le travail humanitaire ou l'espace compassionnel, mais se trouve gravement fragilisée une intervention sociale en charge de produire des changements et de modifier les situations vécues par les usagers.

En juillet 2017, lorsque nous prenons la décision de réaliser ce *Cahier*, la mission de Muriel est terminée, Ioana travaille en prévention spécialisée classique et Ahmed est mis à disposition auprès d'une association d'éducation populaire. Qu'ont-ils donc à dire aujourd'hui des Roms, de leur métier d'éducateurs en prévention spécialisée et d'eux-mêmes ?

Ils n'étaient pas sûrs de parvenir à insérer ces personnes, parmi les plus pauvres, dans une société qui majoritairement n'en veut pas mais ils sont aujourd'hui assurés de la possibilité de le faire. Deux affirmations reviennent.

### La prévention spécialisée est légitime dans ces espaces de la grande misère

Au titre de sa mission de protection de l'enfance bien sûr, mais aussi de son outillage spécifique. La posture d'aller vers enseigne la manière d'entrer dans des territoires de vie sans être intrusifs. La nécessité de construire la libre adhésion de l'utilisateur aux propositions d'accompagnement est un garde-fou contre l'urgence qui peut pousser à formater, systématiser ou prioriser des réponses qui ne seraient pas appropriées par les familles. L'habitude de considérer les ressources de l'environnement, au moins autant que les problématiques, prépare à déplacer le curseur d'alerte, à s'adapter aux conditions de vie spécifiques des populations. Le fait de n'avoir pas de dispositifs tout prêts permet d'entrer les mains vides dans les terrains, d'y accueillir les demandes mais aussi les non-demandes, d'accepter de ne pas savoir précisément ce que l'on va faire aujourd'hui et de vivre au jour le jour en fonction des opportunités. Comme sur un quartier où le réseau jeunes est alimenté en partie par les jeunes eux-mêmes, « tu devrais aller voir mon éducateur, il est cool », sur les terrains, les familles ont déroulé le fil des accompagnements à venir. Au vu des acquis, l'école ou un appartement, ou un revenu, d'autres familles ont demandé à leur tour l'aide des intervenants.

La prévention spécialisée les avait préparés à accepter que, comme sur un quartier, aujourd'hui n'est pas le bon jour, parce que c'est grand ménage ou préparation d'une fête ou grande discussion, et qu'il faudra revenir. Ce n'est en rien négatif, au contraire, c'est la vie, normale, comme dans n'importe quel collectif humain.

Comme sur un quartier, le fait d'arriver les mains vides laisse l'espace aux demandes-

supports, au libre choix par les usagers du chemin qu'ils emprunteront aux côtés de l'intervenant pour restaurer des parts d'eux-mêmes que les parcours de vie ont abîmées. Un homme dans un campement, handicapé par la perte d'une jambe dans un accident, ne demandait jamais rien, jusqu'au jour où Ioana constate qu'il se donne à voir, il signale sa présence en mettant la musique un peu fort dans sa cabane, par exemple, au moment où elle arrive... Elle sent qu'il est prêt à lui demander quelque chose... En fait cet homme demandera une jambe et les éducateurs iront avec lui au bout de cette démarche et, malgré les dédales administratifs et les aléas comportementaux, la prothèse deviendra réalité. Il se regardera un jour dans la glace et ce moment leur appartient... de même que lui appartient, à lui seul, la signification de cette demande. Prothèse alibi aussi car il ne la portera pas forcément, mais il se sentira différent, il aura reconquis quelque chose, bien loin d'un parcours d'insertion traditionnel, mais son chemin était celui-ci.

### La clef de l'intégration, c'est le diffus

Les insertions réussies ont été l'intégration des familles dans de l'habitat diffus et Ahmed et Ioana sont convaincus que c'est la seule solution. Ioana a retrouvé dans son secteur de prévention spécialisée une famille installée un peu à l'écart du quartier. Alors elle a fait son travail de prévention, elle les a informés d'une semaine éco-citoyenne, la famille y a participé, ensuite Ioana a mis les enfants en lien avec une association d'aide aux devoirs, et puis la solidarité du quartier s'est mise en route, l'intégration de ce ménage désormais ne passe plus par elle. Le diffus, le droit commun, cela fonctionne, vraiment.

S'ils avaient un rêve ce serait de désassigner les populations et les intervenants, pour travailler sur des bases plus fluides. Ahmed se rappelle qu'au début il n'avait trouvé qu'un centre social prêt à l'accueillir avec ce public. Lui-même devenait *intervenant des Roms* et voyait se construire une barrière impalpable, infranchissable, entre le monde des campements et l'autre, celui de la misère ordinaire. Pourtant ce centre social-là n'avait eu aucun problème, les choses s'étaient passées tout naturellement, mais c'était une exception. Un rêve ? ce serait d'impliquer des jeunes des quartiers dans des chantiers éducatifs de solidarité auprès de cette grande exclusion, ce serait de construire des projets avec des jeunes en service civique, d'activer les solidarités, de décroiser... de mettre en lien systématiquement les populations des campements avec les résidents des territoires car chaque fois qu'ils l'ont tenté, ça a fonctionné.

### Une pratique spécifique ?

Finalement ils parlent très peu des Roms. Ils n'ont en rien essentialisé la prise en charge et ne pensent pas avoir forgé une pratique spécifique à cette population mais bien plutôt avoir testé leur métier au service d'une population vivant dans ces conditions-là. Ils ne sont pas devenus des spécialistes de la question rom, en aucune façon, en revanche ils savent pouvoir insérer des gens en très grande précarité. Ils n'ont pas vu finalement des Roms mais des personnes qui n'avaient pas de toit, pas de revenu, quelquefois rien à manger, pas de soin, des personnes âgées et des enfants en bas âge sans chauffage en hiver. Ils étaient Roms mais auraient pu ne pas l'être.

Ces rêves qu'ils font, ces projets dont ils bruissent, alimentent aussi une question qui revient les heurter et qui les chagrine, en tant que professionnels et en tant que citoyens : puisque c'est faisable, pourquoi ne le fait-on pas davantage ? Il n'y a plus d'intervenants dans ces ravins, ces délaissés urbains, ces squats murés où naissent cependant des enfants. Il y a l'humanitaire et les collectifs militants mais ce serait la place aussi du travail social de donner les codes, d'ouvrir les portes pour que ces enfants s'éduquent et ne dérivent pas vers des prises de risques et des carences. Il



y a là une impuissance qui avait besoin de s'exprimer et de s'écrire un jour d'été bien après la fin de la mission. Leur métier est sorti renforcé de l'expérience mais la frustration est bien là, qu'ils ont un instant partagée et que nous vous remercions d'accueillir.

*Ahmed, Ioana et Muriel  
sont éducateurs de prévention spécialisée du Groupe addap13*

*Geneviève Casanova,  
conseillère technique, a coordonné leurs écritures*

Les cahiers de l'addap est une publication du Groupe association départementale pour le développement des actions de prévention 13 - (Les Jonquilles, 15, Chemin des Jonquilles - 13013 Marseille) Directeur de la publication, Yves Grogno. Responsable de la rédaction, Geneviève Casanova. Direction artistique et maquette, MPD - N° 4 - 2018 - ISBN - 978-2-9547723-8-7 - ISSN - 2272-8376 - Dépôt légal en cours - Les opinions et jugements émis dans cette publication à fréquence de parution variable n'engagent que leurs auteurs.



« Quand on se déplace avec eux on voit le regard des gens sur eux et cette misère que l'on ne voit que dans les romans de Zola : les regards sont plutôt hostiles mais surtout interloqués. Je suis très frappée par ces poussettes dans lesquelles ils entassent les objets qu'ils récupèrent, ce symbole de joie et d'avenir qu'est une poussette d'enfant devient un symbole de la grande misère, comme s'ils étaient à rebours de la vie.»